



FÉDÉRATION DES AVEUGLES ET AMBLYOPES DE FRANCE
—
LANGUEDOC ROUSSILLON

Union Info

N° 63

Automne 2013

420 Allée Henri II de Montmorency – 34000 MONTPELLIER

Tél : 04.67.50.50.60 – Fax : 04.67.22.32.38

Courriel : accueil@faf-lr.fr

Site Web : www.faf-lr.fr

**Association membre de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France
Reconnue d'utilité publique**

SOMMAIRE

Éditorial : jusqu'où doit-on accepter de se dépasser ?	3
Deux nouveaux lieux à la FAF-LR pour de nouveaux projets	4
Les regroupements de printemps des services enfants (SAFEP et SAAAIS)	5
À Flaugergues, la folie est un château accessible	7
Comment financer nos instances associatives ?	9
Nos métiers : la transcription-adaptation à l'heure du numérique	12
Sensibiliser au handicap visuel	14
Vivre le rugby dans le stade et en audiodescription	15
Un regard acoustique sur la ville	17
Braille express	18
Donne livres Braille	19
Page littéraire : odeurs d'Autriche	19
Conseil d'administration et organigramme du personnel de la FAF-LR	21

Ont participé à ce numéro Charlène, Christian ALLARY, Micheline BARRAUD, Sabine BERTRAND, Chantal BORDENAVE, Gautier CHOMEL, Nathalie GÉLIS MYR, Sophie NOGUÈS, Pierre PETIT et Bertrand VERINE.

ÉDITORIAL : JUSQU'OU DOIT-ON ACCEPTER DE SE DÉPASSER ?

Nous ne pouvons que nous réjouir et nous ne devons jamais oublier la chance d'être nés et de vivre dans un des rares pays où les femmes et les hommes naissent égaux en droits. Depuis 2005, le droit à « l'égalité des chances » nous est même reconnu par la loi. Cela prouve cependant qu'il n'allait pas de soi, et l'exemple de notre usagère Morgane Diaz est venu nous rappeler ce printemps qu'il y a parfois loin de l'égalité en droit à l'égalité de fait.

Souvenez-vous : Morgane est cette lycéenne de 19 ans qui a été la seule en France, sur plusieurs centaines de candidats handicapés au baccalauréat, à dire « non » quand l'administration lui a présenté comme un état de fait indiscutable l'obligation de passer, le même jour, une épreuve d'économie de 7h du matin à 13h40, puis une épreuve de langue vivante de 14h40 à 17h20. Elle a, en tout cas, été la seule à prendre de nombreuses heures sur son temps d'étude, de réadaptation et de détente pour écrire des lettres, répondre aux interviews de la presse écrite, participer aux reportages de deux télévisions...

Vous le savez, l'histoire s'est finalement bien terminée : grâce à l'intérêt des médias, aux démarches actives de notre Fédération et à la compréhension des plus hautes autorités du ministère de l'Éducation Nationale, tous les candidats handicapés de France ont pu passer leur bac dans des conditions justes et décentes par l'ajout d'une matinée supplémentaire d'examen. Et surtout, grâce à sa ténacité, Morgane a obtenu son diplôme avec mention. Pourtant, le fait qu'elle ait été la seule à protester en dit long sur le découragement, l'inertie ou les pressions qu'ont subies ses centaines de camarades qui se sont résignés à dire, ou peut-être seulement à penser : « Eh bien, tant pis ; c'est presque impossible, mais je ferai ce que je pourrai. »

Cette histoire montre aussi que, près de quarante ans après la loi de 1975, les personnes handicapées restent condamnées, en France, à une triple peine : devoir se réadapter, ce qui est un combat ; devoir faire constamment ses preuves, ce qui nous expose à bien des fatigues et bien des vexations ; mais surtout, devoir se battre inlassablement pour obtenir l'application effective des lois officiellement en vigueur, ce qui est une injustice. De ces trois peines, seule la première, le handicap proprement dit, est imputable aux hasards de la génétique, de la maladie ou des accidents de la vie. La société porte l'entière responsabilité des deux autres.

J'imagine que Morgane s'est dit : « Je suis prête à donner le meilleur de moi si on me met dans des conditions me permettant de réussir. Mais je refuse d'aller au bout de mes forces si la règle du jeu qu'on m'impose me condamne à l'échec. Tant qu'à se dépasser et tant qu'à prendre le risque d'échouer, autant le faire pour obtenir le respect de la loi. » Et je soulignerai que cet exemple

n'est malheureusement pas isolé. Pour ne citer qu'un autre domaine, le non respect des normes d'accessibilité dans les Transports de l'Agglomération de Montpellier, à la gare et à la nouvelle mairie, notamment, rend quasiment inutiles les efforts inlassables des bénévoles de notre Commission Accessibilité, mais aussi ceux de nos usagers qui se forment à la locomotion autonome et des instructrices professionnelles qui les accompagnent dans cette démarche exigeante.

Je citerai de mémoire l'anecdote racontée par le grand historien aveugle Jacques Sémelin dans son autobiographie *J'arrive où je suis étranger*. En France, quand il sollicitait une bourse pour financer les aides humaines et informatiques nécessaires pour faire sa thèse, toutes les personnes lui répondaient : « Oh ! c'est dommage, mais je ne vois pas comment vous pourriez y arriver ». Ayant décroché un contrat dans une prestigieuse université américaine sans déclarer sa cécité, il se préparait à l'humiliation d'être disqualifié après avoir avoué son handicap. Mais son premier interlocuteur lui a simplement dit : « Ah bon ? De quoi avez-vous besoin pour travailler ? »

Je voudrais dire solennellement, pour conclure, que l'égalité des chances commence par le droit de n'être ni une victime ni un héros, mais une femme ou un homme parmi les autres, libre d'être banal et anonyme le plus souvent, et d'essayer de se faire remarquer seulement s'il ou elle le désire. Le moment n'est peut-être pas éloigné où nous devons, comme Morgane, refuser de nous dépasser en pure perte et dire collectivement « non ».

Le Président, Bertrand VERINE

DEUX NOUVEAUX LIEUX À LA FAF-LR POUR DE NOUVEAUX PROJETS

Depuis le mois de mai, deux nouveaux espaces sont proposés aux usagers des services et aux adhérents de l'association dans les locaux du siège à Montpellier.

Cuisine adaptée

Il s'agit tout d'abord d'une cuisine baptisée « lieu d'accueil et d'entraînement à l'autonomie ». Ce projet est venu se substituer, au moins provisoirement, à la mise en place d'un appartement permettant de tester l'autonomie en dehors du contexte familial. La salle a été aménagée avec l'expertise des professionnels des services : ergothérapeutes, instructrice en AVJ, orthoptistes, instructrices en locomotion. On y trouve tous les accessoires (spécifiques ou grand public) nécessaires pour une mise en situation réelle.

Cet espace a pour objectif d'apporter un complément aux accompagnements individuels délivrés aux usagers des services enfants et

adultes. Il s'agit de proposer une mise en situation « réelle » permettant de mesurer les capacités de la personne à transposer les techniques développées lors de l'accompagnement et donc de mesurer en dehors du lieu de vie habituel son degré réel d'autonomie. Ceci passera par la préparation de menus, l'utilisation des ustensiles de cuisine, le rangement, la gestion de la mise de table, le lavage de la vaisselle, mais aussi le repassage, le petit bricolage, etc.

Au-delà du projet de réadaptation, cet espace sera aussi ouvert aux adhérents qui souhaiteront se retrouver pour partager en toute autonomie un repas et passer un moment convivial entre deux réunions, avant ou après une rééducation, ou tout simplement entre deux rendez-vous personnels sur Montpellier. Afin de garantir au mieux la gestion du lieu, il est demandé aux personnes qui souhaitent l'utiliser, en dehors des périodes de rééducation, de réserver leur créneau horaire à l'accueil.

Club Web

Le deuxième lieu est une salle informatique permettant un accueil collectif grâce à l'installation de quatre ordinateurs placés sur un plan de travail avec logiciels spécifiques et casques individualisés. Cette salle aménagée de façon fonctionnelle pourra accueillir des ateliers collectifs mis en place, dans le cadre du SAMSAH, en complément des accompagnements individuels.

Mais cet espace dédié aux nouvelles technologies accueille surtout, depuis le mois de mai, le Club WEB mis en place pour les adhérents de l'association. Une fois par semaine, des bénévoles de l'entreprise DELL viennent animer des ateliers thématiques ciblés sur l'utilisation d'Internet. Après une période de lancement et de rodage, le Club Web sera opérationnel début octobre.

Il est important de préciser qu'il ne s'agit en aucun cas de remplacer les séances d'initiation ou de perfectionnement délivrées par les animateurs en informatique adaptée des services. Le Club Web s'inscrit dans une démarche de convivialité, de découverte d'astuces avec l'aide des bénévoles de DELL, d'échange de savoirs-faires et de techniques dans le but de créer du partage et du lien social. Les adhérents intéressés par ce Club devront s'inscrire au préalable auprès de l'accueil ou de Nathalie GÉLIS.

Le Directeur, Pierre PETIT

LES REGROUPEMENTS DE PRINTEMPS DES SERVICES ENFANTS (SAFEP et SAAAIS)

Saint-Bauzille de Putois, avril 2013

« C'était cool », « l'ambiance était bien », « les activités étaient très bien »

adaptées » furent les impressions des huit jeunes des trois antennes du SAAIS de la FAF-LR à l'issue de ce séjour au Centre de Pleine Nature « Station Cévennes » à Saint-Bauzille de Putois dans l'Hérault.

Au programme : course d'orientation dans le village, escalade en falaise et moments de convivialité pour un projet qui s'est articulé tout au long de l'année autour de l'organisation et de la préparation de ces deux journées et une nuit par les jeunes eux-mêmes, fièrement encadrés par les professionnels du service.

Ces adolescents de quatorze à seize ans ont su s'organiser autour d'un projet collectif, utiliser les acquis rééducatifs et les moyens de compensation dans un environnement nouveau et en pratiquant des activités non spécifiques aux jeunes déficients visuels. Merci à eux et vivement le prochain séjour !

Vendargues, 26 juin 2013

Le service a proposé cette année aux plus jeunes enfants et à leurs parents une matinée de regroupement le mercredi 26 juin au « Petit Paradis de Vendargues », qui est une ferme pédagogique. La journée a débuté par une visite de la ferme et la découverte des animaux en semi-liberté. Après une pause détente, un atelier ludique autour des animaux de la ferme, conçu et réalisé par les rééducateurs, a servi de support à une mise en situation.

Ce moment de rencontre et de lien collectif s'inscrit dans la continuité de l'atelier « groupe de parents » animé par la psychologue du service.

Jardins de la Fontaine, 3 juillet 2013

Le trésor de la Tour Magne a été trouvé ! Une chasse au trésor a été organisée pour le regroupement de fin d'année des enfants du SAAIS de Nîmes, ce mercredi 3 juillet dans les jardins de la Fontaine. Enfants et parents se sont plongés dans l'histoire de ce jardin public avec une visite interactive et ludique animée par Patrick, animateur de l'AGORA, et encadrée par les professionnels de l'équipe.

Après un pique-nique convivial au pied de la Tour Magne, les jeunes de l'atelier « jeu créé » du mercredi après-midi ont présenté leur création : le jeu « alphabraille » autour de petits ateliers sur les sens compensatoires permettant de gagner des lettres brailles pour décoder un message secret. Une journée bien remplie, à la fois culturelle, ludique et de sensibilisation autour de la réalité des personnes malvoyantes.

Flaugergues, 3 juillet 2013 : lire notre double page.

Les chefs de service, Christian ALLARY et Sophie NOGUÈS

À FLAUGERGUES, LA FOLIE EST UN CHÂTEAU ACCESSIBLE

Dans ce sens particulier, le nom « folie » est probablement une déformation de « feuillée », désignant un abri en forêt, puis une résidence secondaire en jouant sur la signification de folle dépense. Construit au XVIIIe siècle à la limite sud-est de la commune de Montpellier, ce château dont les vins ont remporté récemment plusieurs prix, peut désormais accueillir des visiteurs déficients visuels.

Action associative

Début 2012, la FAF-LR a été contactée par Manon SARTHOU, de l'association L'Illiadu du Patrimoine, qui souhaitait s'appuyer sur nous pour rendre ce lieu accessible aux visiteurs mal et non-voyants. Après obtention d'une subvention du Conseil Régional, les techniciens de la FAF-LR se sont rendus sur place pour faire un diagnostic : le site est trop complexe pour que la déambulation puisse être autonome, mais il présente de multiples intérêts pour les sens autres que la vue.

Dans le cadre de nos Services Annexes, nos professionnels ont donc sensibilisé l'équipe d'accueil du château à l'accompagnement de personnes handicapées visuelles et notre atelier a réalisé un livret de visite en braille et gros caractères incluant le dessin en relief de la cour, du jardin à la française et de la façade du château. Enfin, le 6 juin 2013, un panel composé de deux adhérents amblyopes et deux adhérents aveugles a procédé à une visite de test de réceptivité dont les conclusions ont été remises à l'Illiadu du Patrimoine et à M. Henri de Colbert, propriétaire de Flaugergues.

Journée du service adultes

Dans le cadre de l'accompagnement au sein du SAMSAH, en lien avec les membres du Conseil Consultatif des Personnes Accueillies, il a été proposé aux usagers du service une journée de découverte de ce nouveau lieu adapté. Cette activité s'est déroulée le 19 juin. Elle a rassemblé treize usagers du SAMSAH et une dizaine de salariés. Ce moment de partage fut l'occasion d'échanger au cours d'un voyage autour de l'histoire du château, de son parc et de la dégustation des produits de la vigne.

Un pique-nique nous a ensuite réunis dans l'orangerie et l'après-midi fut l'occasion de visiter le parc avec son jardin des saveurs et des senteurs, de bavarder autour de jeux de société adaptés, d'exercices d'équilibre et de parties de pétanque. Une journée placée sous le signe de la convivialité, mais aussi et surtout de l'éveil des sens tactile et olfactif dans un cadre magnifique empreint d'histoire.

Témoignage de deux usagères

Après l'accueil généreux d'Henri de Colbert, propriétaire qui nous fait asseoir autour de plusieurs tables, nous consultons les plans en relief, légendes en braille et gros caractères, ce qui nous donne une idée générale de la visite qui nous attend. Un quart d'heure plus tard, M. de Colbert nous entraîne vers les jardins : à la française, à l'anglaise et jardin des cinq sens, où la vue (pour certains), l'odorat, le toucher, le goût, la perception auditive sont mis à l'épreuve pour le plaisir de chacun. De belles curiosités nous attendent au détour des allées : végétaux de tous pays, cadran solaire inconnu de tous, statues, etc. D'agréables parfums accompagnent notre balade.

Nous voici à la porte du château : à l'intérieur, trône un escalier unique au monde dans sa conception. Sur les murs, sont exposés des tapisseries représentant la vie de Moïse et des tableaux de quelque sept cents des ancêtres Colbert. Après cette visite enrichissante, nous nous dirigeons vers le caveau.

Là, Henri de Colbert nous présente quelques uns de ses vins. Ses explications et son encouragement à goûter, à deviner les cépages, les degrés de ces millésimes, exaltent notre imagination. Aujourd'hui, c'est son fils qui prend la relève dans les vignobles. Pour leur qualité, plusieurs cuvées ont reçu des récompenses.

Après le repas tiré du sac dans l'orangerie, nous continuons cette journée par les diverses activités qui nous sont proposées dans une ambiance bon enfant. Le professionnalisme a laissé place à l'amitié. Merci à vous tous, animateurs, instructeurs, secrétaires, chef de service, directeur du SAMSAH. Un mot pour désigner cette journée : récréation. Alors, à quand la prochaine récréé ?

Si votre curiosité vous amène là, sachez que ce château a l'agrément d'accessibilité. L'accueil est chaleureux, du personnel est formé pour vous recevoir dans de très bonnes conditions, ainsi que le propriétaire, Henri de Colbert, lui-même.

Journée du service enfants

Dans le cadre du regroupement de fin d'année et malgré une météo capricieuse, six enfants de 6 à 12 ans accompagnés par le SAAIS se sont retrouvés mercredi 3 juillet à Flaugergues pour une journée ludique sur le thème des Olympiades. Au cours de la matinée, nous avons programmé une visite du château et de son parc. Les enfants ont pu découvrir le jardin des saveurs et des senteurs et même croiser au fil de la balade tortues, écureuils, oiseaux et lapins.

Après un pique-nique à l'ombre des palmiers, différentes épreuves se sont déroulées dans le parc, comme le parcours du « combattant » (petit parcours de psychomotricité), des épreuves de réflexion et de culture générale (devinettes, charades, rébus) sur le thème du château et des jeux d'adresse et de stratégie. La journée s'est terminée autour d'un goûter en présence des

parents, ce qui nous a permis de dire au revoir à certains enfants qui sortent du service.

COMMENT FINANCER NOS INSTANCES ASSOCIATIVES ?

Celles et ceux d'entre vous qui participent à nos Assemblées Générales le savent : chaque année depuis des décennies, le compte global de résultat de la FAF-LR est favorablement évalué par un commissaire aux comptes assermenté, et chaque année depuis des décennies, les tutelles publiques renouvellent leur confiance à la FAF-LR pour gérer les services tarifés qu'elles ont agréés. En revanche, nos instances associatives n'ont pas de financement garanti et affichent régulièrement, malgré nos efforts, un déficit de 10 000 € en moyenne.

Cela ne signifie en aucune manière que nous soyons menacés par la faillite et l'interruption de nos activités. Mais cela veut dire que nous devons, tous ensemble et chacun à notre façon, trouver des ressources pour pouvoir continuer à mener les actions associatives qui sont les nôtres et pour pouvoir en développer de nouvelles. Sans cet effort, nous risquerions de perdre l'originalité qui est la nôtre dans le paysage associatif : celle de proposer aux personnes déficientes visuelles à la fois des services professionnels de réadaptation individuelle et des actions collectives de loisirs, de sensibilisation et de défense de nos droits.

Afin que chacune et chacun puisse s'engager pour nous soutenir dans ce nouveau défi, nous vous présentons, de manière synthétique mais concrète, ce que coûtent les activités associatives de la FAF-LR et quelles démarches vous pouvez entreprendre avec nous pour faire face à ces besoins. Les chiffres qui suivent correspondent à la quote-part des instances associatives dans le bilan comptable global présenté à l'Assemblée Générale.

Les neuf chiffres clés des dépenses associatives

Tous ces chiffres, sauf les deux derniers, ont baissé entre 2011 et 2012. Nous le devons à l'efficacité de notre équipe administrative mais aussi, malheureusement, à la diminution de la part associative du travail de Nathalie GÉLIS, ce qui signifie qu'elle a été obligée de se consacrer à d'autres tâches au sein des services. Les dépenses qui augmentent concernent les missions des administrateurs et l'organisation d'événements, ce qui inclut en 2012 les frais liés au changement de notre nom.

1 Gestion financière : 7884 € en 2011, 3379 € en 2012.

Pour avoir le droit d'exister et de fonctionner, l'association doit assumer les charges obligatoires d'un compte bancaire, d'un expert comptable, d'un commissaire aux comptes et d'un conseiller juridique.

2 Représentation extérieure : 3908 € en 2011, 2357 € en 2012.

Pour mieux défendre les intérêts des personnes handicapées visuelles et les valeurs médico-sociales, nous adhérons à des groupements d'associations tels que la FAF, l'URIOPSS ou le Comité de Liaison.

3 Occupation et entretien des locaux : 3027 € en 2011, 2888 € en 2012.

Ces chiffres correspondent aux impôts, assurances, factures de syndic, de nettoyage, d'eau et d'électricité.

4 Matériel et abonnements indispensables au travail de bureau 4031 € en 2011, 3350 € en 2012.

Il s'agit notamment des frais de photocopies, d'envois postaux et de téléphone relatifs aux Assemblées Générales, Conseils d'Administration, réunions de Bureau, participation aux différentes commissions représentatives où nous défendons nos droits.

5 Missions associatives du Directeur : 3601 € en 2011, 3293 € en 2012.

Pour étendre l'action de nos services à l'ensemble de la région, l'association doit aller se présenter aux décideurs des autres villes et départements.

6 Rémunération du personnel : 28207 € en 2011, 18508 € en 2012.

Tous les événements collectifs qui nous réunissent et la présence de personnes déficientes visuelles dans de nombreuses réunions officielles seraient impossibles sans la coordination d'une personne voyante compétente.

7 Taxes et charges sur salaire : 21918 € en 2011, 10962 € en 2012.

C'est une obligation légale à laquelle une association ne peut pas déroger.

8 Organisation d'événements : 7420 € en 2011, 9692 € en 2012.

L'animation de notre Assemblée Générale et les activités de notre Commission Loisirs ne sont pas facturées aux participants à leur coût effectif.

9 Déplacements et missions des administrateurs : 3573 € en 2011, 5234 € en 2012.

Pour gérer l'association ou la représenter publiquement, les administrateurs se déplacent et doivent parfois se nourrir en dehors de chez eux : ils sont indemnisés selon un barème officiel.

Comment trouver de nouvelles ressources

Jusqu'à l'an dernier, nous nous contentions des deux pistes classiques que sont les dons et legs d'une part, les subventions municipales d'autre part. Du côté des particuliers, il faut bien sûr poursuivre notre travail de sensibilisation des notaires, tout en sachant que les legs sont très irréguliers : nous n'en avons pas touché depuis 2008. Du côté des mairies, la crise économique rend les subventions plus faibles et plus difficiles à obtenir : nous devons donc argumenter concrètement nos demandes en nous appuyant sur les habitants déficients visuels de chaque commune qui peuvent parler de nos actions à leurs autorités. Nous devons aussi, chaque fois qu'une collectivité sollicite l'expertise d'un de nos bénévoles, notamment en matière d'accessibilité, montrer que le bénévolat a un coût et demander son indemnisation.

Pour aller plus loin, la Commission Ressources de la FAF-LR animée par Jean-Louis MEZY a listé de nouvelles pistes et va coordonner leur mise en œuvre à laquelle elle invite chacune et chacun à participer :

1. Solliciter l'organisation de spectacles payants en faveur de la FAF-LR. La difficulté est que ces événements ne doivent pas impliquer d'avance de fonds de notre part, au risque d'aggraver notre déficit. La réflexion est en cours.
2. Demander le reversement d'une petite fraction du prix d'un produit ou d'une place de match sportif. Des contacts ont été pris et doivent être concrétisés.
3. Organiser des repas dans le noir, si possible en présence d'un sportif ou d'un artiste. Le projet doit être monté.
4. Faire parrainer certaines de nos initiatives par des clubs services (Lion's, Kiwanis, Inner Wheel...) ou des fondations. Nous avons commencé à le faire avec la mallette de sensibilisation au handicap visuel. Il faut continuer, en gardant bien à l'esprit que ces institutions ne soutiennent pas une activité générale, mais un projet bien identifié.
5. Créer un club des partenaires de la FAF-LR pour des entreprises mécènes. Comme précédemment, il faut les intéresser à des actions ciblées. Ce point reste à creuser.
6. Rendre public et attractif notre loto de fin d'année. Les Commissions Loisirs et Communication ont relevé ce défi (lire ci-dessous).
7. Organiser chaque année une tombola thématique (lire ci-dessous).

Objectifs 2013, réussir notre loto public et notre tombola

Le samedi 30 novembre prochain, à partir de 15h30, notre habituel loto de fin d'année aura lieu à la Maison Pour Tous Mélina-Mercouri et sera ouvert au public. Cette initiative a pour but de faire connaître la FAF-LR et de dégager des ressources pour financer nos actions. Les Commissions Loisirs, Ressources et Communication ont besoin de toutes les bonnes volontés pour récolter des lots, pour faire connaître l'événement et pour gérer les tâches pratiques sur place : installer la salle, vendre les cartons, tenir la buvette,

ranger et nettoyer à la fin. Un questionnaire va vous être envoyé et nous comptons sur chacune et chacun d'entre vous pour y répondre rapidement.

Le vendredi 20 décembre à 17h, dans nos locaux, aura lieu le tirage de notre première tombola. Cette opération demande très peu d'avance de fonds mais, comme précédemment, un réel engagement de militants nombreux, aussi bien pour récolter des lots que pour vendre les billets. Le thème choisi cette année est une série de maillots dédiés par des sportifs connus de différentes disciplines. Nous remercions chaleureusement les salariés des services qui ont pris sur leurs loisirs pour contacter les clubs. Pour distribuer des prospectus et vendre des billets, nous vous remercions de les demander à l'accueil.

Aujourd'hui encore moins qu'hier, la vie associative n'est pas la seule affaire des administrateurs et des membres des différentes commissions : elle concerne tous les adhérents.

NOS MÉTIERS

LA TRANSCRIPTION-ADAPTATION À L'HEURE DU NUMÉRIQUE : UNE RÉVOLUTION À PETITS PAS

[Lors de ma première interview des transcrip-teurs-adaptateurs de notre atelier, (voir Union Info 49), l'informatisation en était encore à ses tout débuts : elle permettait surtout de sauvegarder les livres adaptés après de nombreuses manipulations, afin de pouvoir les réimprimer à la demande. Huit ans après, la situation a beaucoup évolué et les progrès possibles sont toujours considérables. Pour faire le point, j'ai rencontré Gautier CHOMEL, infographiste de profession, qui a choisi de s'orienter vers l'édition adaptée en travaillant pour la FAF-LR.]

– *Que reste-t-il de l'artisanat que nous décrivait Marie-Hélène SARRAZY, Emmanuel LEGAGNE et Sébastien CARRERA en 2005 ?*

– Presque uniquement l'objectif à atteindre, c'est-à-dire des documents adaptés au mode de lecture spécifique de chaque enfant ou adolescent usager du SAAIS en fonction de son état visuel, de ses acquis rééducatifs et des outils de compensation dont il dispose : seulement papier (pour les plus jeunes) ou également informatique, braille intégral ou abrégé, caractères plus ou moins agrandis... Pour les gros caractères, le principe est toujours le même : en général, une page devient deux pages, à gauche le haut, à droite le bas, ou à gauche la première colonne, à droite la deuxième colonne. Pour les

couleurs, la règle est de rester le plus fidèle possible à l'apparence de l'original, sauf quand cela gêne la lecture.

– *Qu'est-ce donc qui a tant changé ?*

– D'abord, depuis septembre 2010, nous travaillons à partir des versions informatiques que nous fournissent les éditeurs eux-mêmes. Autrefois, soit il fallait scanner le document et le passer à la Reconnaissance Optique de Caractères (OCR), ce qui introduisait pas mal d'erreurs ; soit il fallait faire des photocopies grossies, les travailler manuellement et rephotocopier le résultat, ce qui provoquait souvent des déformations d'image. Aujourd'hui, nous bénéficions de la loi sur l'exception au droit d'auteur qu'a négociée la CFPSSA (Confédération Française pour la Promotion Sociale des Aveugles et des Amblyopes). Nous sommes agréés auprès de la Bibliothèque Nationale de France pour pouvoir accéder à la base sécurisée Platon : PLAtforme de Transfert des Ouvrages Numériques. C'est là que nous récupérons les fichiers des éditeurs.

– *Vous n'avez donc plus grand chose à faire ?*

– En fait, nous faisons d'autres choses et autrement. Les éditeurs sont censés nous fournir à la fois des fichiers sources et des fichiers ouverts, ce qui n'est pas la même chose. Du coup, nous avons tantôt l'un, tantôt l'autre, tantôt les deux. Les fichiers ouverts, les fameux PDF, sont lisibles par presque tout le monde, grâce au logiciel gratuit Acrobat : ils donnent accès à la forme exacte du document, mais ne permettent pas de la retravailler. Beaucoup de nos usagers peuvent les lire sur leur ordinateur via les lecteurs d'écran. Nous avons alors deux tâches à opérer. D'abord découper le gros fichier en plusieurs petits, dans lesquels il est plus commode de naviguer, en prenant soin que la numérotation des pages ne change pas, pour faciliter l'utilisation en classe et le travail à la maison. Puis il faut sécuriser tous les fichiers en les couplant avec un code d'accès qui sera installé sur l'ordinateur de l'utilisateur.

– *Et les fichiers sources ?*

– Ils permettent d'adapter le document lui-même, mais il faut passer par le logiciel Indesign, qui est cher et qui demande une formation professionnelle. Depuis janvier 2011, grâce à cette technologie, nous pouvons recomposer les pages sur ordinateur. Cela fait gagner du temps et de la qualité pour l'embossage braille. Mais surtout, pour l'agrandissement, nous économisons un coût de 30 à 50 % sur les photocopies intermédiaires. Du coup, pour moins cher qu'autrefois, nous pouvons fournir aux usagers des agrandis en couleur, alors que nous étions obligés, pour des raisons budgétaires, de nous contenter de noir et blanc.

– *Comment faites-vous pour le stockage ?*

C'est un autre domaine où l'apport de l'informatique est évident, parce qu'elle supprime des mètres et des mètres d'étagères. Mais il faut être très méthodique. Pour ne pas risquer de perdre de document, nous sauvegardons sur plusieurs supports différents, et nous avons même une copie en dehors des locaux, en cas d'incendie par exemple. Afin de retrouver facilement les fichiers, nous avons harmonisé la manière de les nommer. Pour la littérature par exemple, les usagers eux-mêmes peuvent accéder à la liste des titres disponibles sur place sans gros travail d'adaptation.

– *Quels progrès sont encore possibles ?*

– Pour rentabiliser les efforts et pouvoir répondre à plus de besoins, il faut absolument favoriser le travail en réseau entre la cinquantaine d'organismes producteurs de documents adaptés que regroupe la CFPSAA, mais aussi au sein de la FAF elle-même et avec les pays francophones. Aujourd'hui, grâce aux catalogues informatisés, on peut savoir si un fichier de travail facile à adapter existe. Mais pour pouvoir l'échanger, les deux organismes doivent signer une convention, ce qui fait perdre le temps qu'on aurait pu gagner. Il faut surtout, le plus vite possible, se mettre d'accord sur un format pivot adaptable automatiquement en fonction des besoins de l'utilisateur. Cela marche déjà pour les textes bruts comme les romans, mais c'est pour les manuels scolaires que le gain pourrait être énorme, à cause de tous les enrichissements de type images, graphiques, tableaux, etc. Peut-être y arriverons-nous si l'initiative vient des organismes anglo-saxons ou de l'Union Mondiale des Aveugles...

Propos recueillis par Bertrand VERINE

SENSIBILISER AU HANDICAP VISUEL

Cette activité de notre Commission Communication s'est beaucoup développée cette année grâce au concours d'une dizaine de bénévoles voyants très motivés, et au soutien financier du Kiwanis de Narbonne. Ce club a destiné une partie des recettes du semi-marathon d'Ouveillan, « Courir pour un regard », à la constitution d'une mallette pédagogique. Bandeaux, lunettes de simulation, livres tactiles, cannes blanches, tablettes, CD de bruits quotidiens, éléments à toucher, à goûter et à renifler... tout est désormais à disposition pour faire connaître nos moyens de compensation.

Dans les écoles

Sur les quatorze écoles contactées cette année, sept ont été visitées et neuf classes rencontrées. Les interventions sont réalisées par deux adhérents mal ou non-voyants et un bénévole voyant. La participation des enseignants est très précieuse. La sensibilisation se fait sur une heure maximum afin de maintenir correctement l'attention des élèves.

Les classes sont partagées au départ en deux groupes pour la manipulation des objets, puis nous les rassemblons afin de répondre aux questions sur notre vie de tous les jours, nos déplacements, etc. Tout ceci est très encourageant pour renouveler la démarche en 2013-2014.

Micheline BARRAUD

Au festival Saperlipopette

C'est sous un ciel bien chargé de nuages gris, accompagnés de pluie, que les samedi 27 et dimanche 28 avril, petits et grands visiteurs venus au Domaine d'Ô se sont pressés autour de nos ateliers : textures, goûts, sons, senteurs, parcours avec canne. À noter que cette dernière activité a rencontré un franc succès, malgré l'appréhension de certains enfants à devoir déambuler un bandeau sur les yeux. Un véritable circuit d'aventure ! La curiosité des jeunes, l'intérêt de leurs parents, l'enthousiasme de nos bénévoles, et tout cela dans une très bonne ambiance, ont fait de cette intervention une très jolie réussite.

Nous remercions ici Marie-Hélène SARRAZY, qui nous a concocté un coffret à trésor. En bois, il contient un alphabet braille, un tableau magnétique et des aimants qui remplacent les points pour former les lettres. Lors de nos interventions de sensibilisation, toutes les personnes accueillies, petites ou grandes, pourront ludiquement et efficacement toucher du doigt notre écriture. Nous la félicitons pour son ingéniosité et son implication.

Chantal BORDENAVE

VIVRE LE RUGBY DANS LE STADE ET EN AUDIODESCRIPTION

Amateur de rugby depuis mon adolescence, j'ai attendu ma 54^{ème} année pour aller au stade, grâce au partenariat du siège national de la FAF avec le Stade de France, la FFR, Fédération Française de Rugby et la LNR, Ligue Nationale de ce sport. Le 1^{er} juin dernier, nous étions une vingtaine de personnes déficientes visuelles à bénéficier de la seconde édition de cette initiative, à l'occasion de la finale du championnat de France remportée par Castres face à Toulon.

En quoi cela consiste-t-il ? Les personnes mal ou non-voyantes sont dans les gradins, au milieu du public, avec de mini-récepteurs munis de casques comme les audioguides des musées, et deux descripteurs voyants sont en tribune de presse pour verbaliser *in extenso* l'avant-match, le déroulement de la partie et l'après-match. Pourquoi ne pas venir au stade avec une radio classique, ou même écouter la retransmission sur sa station favorite en restant tranquillement chez soi ? C'est justement ce que j'ai découvert en faisant l'expérience.

D'abord, à part les antennes de *France Bleu* des régions concernées, les chaînes habituelles ne retransmettent en intégralité que le football, et encore : il est régulièrement interrompu par la publicité, les autres titres de l'actualité ou des bavardages extérieurs à l'action proprement dite. Ensuite, il y a le fait d'être soi-même, tout entier, dans l'événement et d'y participer de A à Z.

Cela commence par la lente montée de la fébrilité, toute conviviale, il faut le souligner, même si par principe nous avons été fouillés à l'entrée, à la manière des aéroports. L'ambiance sonore de Paris est différente, ce jour-là, et change à mesure que l'heure approche. À la gare, on entend plus d'accents du midi que d'habitude, les gens se parlent davantage, il y a des groupes au lieu d'une foule d'individus. Dans les rues ou dans le métro, on tombe sur des supporters des deux équipes qui chantent ou qui se chambrent en plaisantant. Puis on se met à guetter les échos de plus en plus fréquents des hymnes, des trompettes ou des vuvuzélas, souvenirs d'Afrique du Sud. Aux abords du stade, à Saint-Denis, apparaissent les premières bandes, rappelant que le rugby français est majoritairement gascon.

À l'intérieur de l'enceinte, où nous nous installons à 19h30, le bruit de fond monte peu à peu, avec l'arrivée progressive des 80 000 spectateurs. Cela prépare les oreilles, et le corps tout entier, à l'étourdissante vibration des acclamations lors de l'entrée des deux équipes ou au cours des actions de jeu déterminantes. Afin de tester le matériel et de nous mettre en situation, nos deux speakers particuliers prennent le micro, de 20h à 20h15, pour nous présenter le lieu, les deux clubs finalistes et une synthèse de la saison 2012-2013. Il s'agit de Jean-Paul Cazeneuve, journaliste fin connaisseur de rugby, et de Frédéric Gonant, audiodescripteur de l'association En Aparté, qui organise ce type de manifestations.

À partir de 20h45, les événements s'enchaînent avec la description de la parade initiale, du bouclier de Brennus (le trophée séculaire des rugbymen), de la présentation individuelle des trente titulaires et quatorze remplaçants, du protocole en présence du Président de la République. À 21h, c'est le match, avec ses hauts et ses bas dont le dispositif nous permet de ne pas perdre une seule seconde : les aléas des coups de pied réussis ou manqués, la tension des moments de défense héroïque, le soulagement ou la déception quand l'équipe dominée parvient à se dégager, le silence presque complet lors des arbitrages vidéos, l'explosion sonore et la décharge d'adrénaline quand un essai est accordé... Pour laisser graduellement retomber l'émotion de fin de partie, de 22h45 à 23h, les deux voix nous détaillent encore la remise du diplôme aux vaincus, celle du trophée aux vainqueurs et la parade finale.

Le seul mauvais moment, presque physiquement inconfortable pour une personne aveugle, mais inévitable pour des raisons pratiques, fut le feu d'artifice tiré dans cet espace restreint et résonnant : les détonations amplifiées vous saturent les tympans et vous donnent l'inquiétante illusion que vous allez recevoir une fusée dans la figure. À part cela, jamais les 80 minutes d'un match

ne m'ont paru aussi courtes et jamais je n'ai aussi bien et aussi longtemps gardé en mémoire le déroulement d'une partie.

Afin de donner une petite idée de la particularité de l'expérience, je signale pour finir un détail sonore curieux : comme nos places étaient situées juste à côté de la tribune toulonnaise, nous avons régulièrement eu d'étonnants effets stéréos entre le son naturel de cette partie du public dans l'oreille droite et les manifestations des supporteurs castrais amplifiées par le casque dans l'oreille gauche. Sans le dispositif, nous n'aurions évidemment entendu les acclamations tarnaises qu'au moment où Castres a marqué son essai. Je remercie très sincèrement l'ensemble des partenaires de cette initiative innovante d'accessibilité de tout pour tous, et je souhaite vivement que de telles manifestations se multiplient pour l'égalité effective de notre participation.

Bertrand VERINE

UN REGARD ACOUSTIQUE SUR LA VILLE

Ce mercredi 14 mai, des membres de la FAF-LR se sont donné rendez-vous pour une balade sonore au cœur de Montpellier. Encadrée et animée par l'APIEU, cette sortie avait comme objectif, d'amener le groupe à écouter les différents et nombreux bruits de la ville pour mieux la comprendre. Notre parcours débute devant l'Arc de triomphe où nous rencontrons Coralie et Sébastien, tous deux animateurs à l'APIEU. Après un petit rappel historique sur Montpellier, la ville aux trois collines, nous voilà partis à la recherche de bruits, de sons, de fréquences, de vibrations et, pourquoi pas, du silence...

Notre balade commence par une belle surprise, en écoutant la mer et l'écume des vagues depuis l'esplanade du Peyrou, le plus haut point de Montpellier : « ce phénomène sonore, appelé « rumeur », est un bruit de fond perpétuel généré par la ville », nous explique Sébastien. À cette rumeur s'ajoutent de nombreux sons, comme les gazouillis des oiseaux, le souffle du vent sur les feuilles et les cris des enfants, rythmés par les tam-tams au loin... C'est cet espace ouvert, en l'absence de mur, qui permet à la place d'offrir cette si grande richesse acoustique.

Bercés par cet océan sonore, nous nous laissons guider vers l'Écusson de la ville. Ici, les hautes façades réfléchissent les bruits comme des miroirs et les sons ne s'échappent pas. Dans les rues étroites, nos pas résonnent et leurs échos s'entremêlent. Nous laissons alors vagabonder notre imagination pour nous transporter dans le temps. À l'époque médiévale, l'ambiance sonore du vieux quartier était chargée, entre les sabots des chevaux résonnant sur les dalles, les mélodies des troubadours et les cris des marchands déboulant dans les rues. C'est alors que le doux son du carillon sonnait le quart d'heure, nous rappelle à l'ordre : notre balade n'est pas terminée !

Nous poursuivons vers la place de la Canourgue, où la réverbération est telle que nous parlons doucement, procurant un sentiment d'intimité et de protection. Une petite pause à l'ombre des arbres est fortement appréciée pour profiter de cet espace, écouter les bruits des cafés autour de la place, de la cour de l'école en contrebas, mais surtout, ce calme reposant.

Pour terminer dans cette douce ambiance, nous nous rendons au jardin de l'Hôtel des trésoriers où le silence résonnerait presque. Les décibels y sont minimales, nous indique le sonomètre de Sébastien. Alors que pour la plupart, ce calme est apaisant, pour certains il peut être source d'angoisse. Nous prenons ainsi conscience, que chacun interprète et vit les sons de façon différente, mais que pour tous, cette bulle sonore nous enveloppe et nous informe : « il faut prendre le temps de l'écouter ».

C'est sur cette phrase que nous nous quitterons, pour nos chemins respectifs, au cours desquels nous n'oublierons pas de porter un regard sur les mille sonorités rencontrées.

Charlène, stagiaire en AVJ à la FAF-LR

BRILLE EXPRESS

Nous vous rappelons ci-dessous les principales adresses où vous pouvez vous procurer des livres sous différents formats.

À Montpellier

Espace Homère, Médiathèque Émile-Zola, tram 1 station place de l'Europe ;
tél. 04 67 34 87 19

Bibliothèque Sonore des Donneurs de Voix, 44 rue Estelle, 34000
Montpellier ; tél. 04 67 58 37 60

Par téléchargement

Bibliothèque Numérique Francophone Adaptée (BNFA), regroupe les catalogues de BrailleNet, du GIAA, de Sésame et de l'ABA suisse courriel contact@bnfa.fr site <http://www.bnfa.fr>

Médiathèque de l'AVH <http://eole.avh.asso.fr>

Par envois postaux

Bibliothèque Braille de la Médiathèque José Cabanis, 1 allée Jacques Chaban-Delmas, BP 55 858, 31506 Toulouse cedex 5 ; tél. 05 62 27 45 86 ; courriel accessibilite.bibliotheque@mairie-toulouse.fr

Bibliothèque Braille Romande, place du Bourg-de-Four 34, 1204 Genève, Suisse ; tél. (+ 00 41) 22 317 79 00 ; courriel pret@abage.ch

DONNE LIVRES EN BRAILLE

Trois romans en français (braille abrégé) : *Perceval ou le roman du Graal* de Chrétien de Troyes (9 volumes), *Un roi sans divertissement* de Jean Giono (4 volumes), *Le Procès* de Franz Kafka (6 volumes).

Sept textes en occitan (braille intégral) : *L'òme vièlh e lo castanhièr*, *Lo maset, qu'es aquo ?*, *Bigôt*, *L'aubre ideau*, *Lo can penjat*, *Lo côr manjat*, *Le rachalan vu par Jules Igolen*.

Quatre manuels de Première et Terminale en braille abrégé :

- *Objectif d'étude Le Procès de Kafka* (4 volumes)
- Manuel de Français à partir de la page 206, groupement 4, « Les enjeux de l'essai »
- Manuel d'Histoire par L. Bourquin, éditions Belin
- *L'Europe, la France Géographie*, par J. Jalta, J.-F. Joly et R. Reineri, éditions Magnard.

Un manuel en braille intégral : *Mathématiques Informatique* par Philippe Béthune, éditions Delagrave (5 volumes).

Contactez Amélie Toussaint au 06 81 68 25 53 amelie.toussaint@voila.fr

PAGE LITTÉRAIRE ODEURS AUTRICHIENNES

[On commémorait l'an dernier le 70^{ème} anniversaire de la disparition de Stefan Zweig, pacifiste, démocrate et grand écrivain autrichien de culture juive : après avoir réussi à échapper à la persécution des nazis, il ne supporta pas ce qu'ils avaient fait du monde et mit fin à ses jours au Brésil. On célébrera l'an prochain le 70^{ème} anniversaire de la publication posthume de sa magnifique autobiographie, *Le Monde d'hier : souvenirs d'un européen*, éditée en français par le Livre de poche et disponible pour nous sur <http://www.bnfa.fr> Pour compléter l'image que nous pouvons nous faire de cette personnalité étonnante, un jeune romancier français, Laurent Seksik, a imaginé la courte période que n'a pas racontée son grand prédécesseur, sous le titre *Les Derniers jours de Stefan Zweig* (Flammarion, 2010). Je vous propose ci-dessous un extrait de chaque livre où il est question des mauvaises et des bonnes odeurs de l'Autriche.]

Cette raideur se marquait déjà extérieurement dans l'architecture de notre lycée, construction utilitaire typique, maçonnée à la hâte, à peu de frais et sans réflexion, cinquante ans auparavant. Avec ses corridors froids et mal crépis, ses salles de classe basses, sans une gravure aux murs, sans une décoration qui eût réjoui nos yeux, ses lieux d'aisance qui empuantissaient tout le

bâtiment, cette caserne vouée à l'apprentissage avait quelque chose d'un vieux meuble d'hôtel que d'innombrables clients de passage auraient déjà utilisé, que d'innombrables autres utiliseraient ultérieurement avec la même indifférence ou la même répugnance. Aujourd'hui encore, je ne puis oublier cette odeur de moisi et de renfermé qui adhérait à cette maison comme à tous les bureaux de l'administration autrichienne et qu'on appelait chez nous l'odeur « officielle », cette odeur de pièces surchauffées, surpeuplées, mal aérées, qui s'attachait d'abord aux vêtements et finalement à l'âme. (*Le Monde d'hier*, pages 48-49.)

Il se pencha sur la malle et en examina le contenu – une quarantaine d'ouvrages. Les livres avaient fait le voyage avec lui, de Salzbourg. Il s'était promis de les sortir à la lumière uniquement une fois le calme revenu dans son esprit. L'instant était arrivé.

Il sortit les livres, un à un. Lentement, pour chacun d'eux, il contemplait la couverture, effleurait la tranche. Puis, longuement, éperdument, de manière un peu risible, il plongeait le nez dans les pages, reniflait l'odeur qui s'en dégagait. Ces livres n'avaient pas vu la lumière depuis la fuite de la maison d'Autriche. Le dernier endroit qu'ils avaient connu était la bibliothèque du domaine du Kapuzinerberg. Le temps, la traversée des continents et des océans n'avaient pas dissipé leur parfum. Ils exhalaient l'odeur du salon de la maison de Salzbourg. Les pages s'en étaient imprégnées au fil des années – mélange de senteur de sapins, de feu de bois, de feuilles d'automne, d'odeur de terre après l'averse, de fumée de cigares, de pomme, de vieux cuirs, de fragrance de femme et de tapis persans. Après la ferveur et la solennité avec lesquelles il avait ouvert les premiers ouvrages, il se mit à plonger le nez dans les suivants. Il humait à pleines narines. Les pages avaient tout conservé. Le passé n'était ni mort, ni enterré. Il était préservé entre les pages de ces livres. Les agents de la Gestapo avaient, depuis longtemps, investi la maison, fouillé chaque recoin des chambres, emporté le mobilier, les peintures de maîtres, ses milliers d'autres livres, mais n'avaient pu capturer l'odeur du salon. Une part du passé avait échappé aux profanateurs. Les livres avaient préservé les parfums de l'existence, ressuscitaient von Hofmannsthal fumant son havane, ce pauvre Joseph Roth savourant son whisky, le vénéré Sigmund Freud et ses odeurs de pipe. Le souvenir de tous ceux qui avaient traversé son salon, Franz Werfel et Ernst Weiss, Thomas Mann et Toscanini, était sauvegardé. Tous ces êtres morts ou en exil subsistaient dorénavant autrement que par l'évocation de leur présence. (*Les Derniers jours de Stefan Zweig*, pages 17-19.)

Extraits choisis par Bertrand VERINE

LES ADMINISTRATEURS DE LA FAF-LR EN 2013-2014

Bertrand VERINE,	Président ; Référent de la Commission Sociale, membre de la Commission Communication
Yolande CLAVEL, Thierry JAMMES,	Présidente d'honneur Premier vice-président, référent de la Commission Accessibilité
Vincent MICHEL,	Second vice-président, membre de la Commission Formation
Chantal DEVAUX,	Secrétaire générale, Membre de la Commission Sociale
Annie IMBERT,	Secrétaire générale adjointe, membre de la Commission Loisirs
Michel BRALS,	Trésorier, référent de la Commission Formation, membre de la Commission Ressources
Christine BOUSQUET,	Trésorière adjointe, membre de la Commission Ressources
Jean-Louis MÉZY,	Membre du Bureau et de la Commission Accessibilité, référent de la Commission Ressources
Florence ANDREO, Frédéric BARETY, Micheline BARRAUD, Sabine BERTRAND, Chantal BORDENAVE,	Membre de la Commission Communication Représentant de la FAF Gard Lozère Membre de la Commission Communication Membre de la Commission Communication Référente des Commissions Communication et Loisirs, membre de la Commission Formation
Daniel BOSC Serge COURTIN, Germaine GOUDARD, Daniel GUITTON, Michel LAGALIE,	Membre de la Commission Loisirs Membre de la Commission Communication Membre de la Commission Accessibilité Membre des Commissions Communication, Loisirs et Ressources
Stéphane LAPIQUE,	Membre des Commissions Formation, Accessibilité et Loisirs
Michel LAUREAU,	Représentant de la FAF Union Catalane des Aveugles
Laure OLIVÈS, Pierre PELLEGRIN, Michel SANTO,	Membre de la Commission Loisirs Membre d'Honneur Représentant de l'Association des DV de l'Aude

ORGANIGRAMME DE L'ENSEMBLE DU PERSONNEL

Équipe administrative

Directeur de l'association et des services : Pierre PETIT

Attachée de direction : Montserrat DURAN

Secrétaire comptable : Pascale PELLECUER

Secrétaires administratives et accueil : Dominique TAURINES – Audrey BRUNET

Attachée à la vie associative : Nathalie GÉLIS

Assistante ressources humaines (contrat de professionnalisation) : Laura MYR

Servies pour adultes (SAMSAH – SAPP)

Chef de Service : Sophie NOGUÉS

Médecin : Bruno RÉMOND

Ergothérapeutes : Hélène CHEVALIER – Lucile DAVID

Instructrices en locomotion : Cathy BEFFARA – Malory FERRATY

Institutrice en locomotion & Psychomotricienne : Lisa BOUYGUES

Professeur de braille : Emmanuel LEGAGNE

Psychologue : Julie JUSTET

Animateurs informatiques : Igor LARA – Emmanuel SOUYRIS – Sébastien CARRERA

Assistante sociale : Laurie NICOLAS

Orthoptiste : Julie RAMBEAUD

Services pour enfants (SAAIS – SAFEP)

Chefs de Service : Sophie NOGUÉS – Christian ALLARY

Enseignants spécialisés : Éric DESENFANT – Dominique LAFILLE – Bruno MATEOS – Patrick PARIZET – Christophe KUENTZ – Valérie LIAUTAUD – Isabelle RIVOAL

Assistants sociaux : Julia GANTES – Émilie CANAL

Instructeurs en AVJ : Christophe AUVERGNE – Christine LYNEEL

Ergothérapeute : Hélène CHEVALIER

Institutrices en locomotion : Cathy BEFFARA – Lisa BOUYGUES - Malory FERRATY

Orthoptistes : Aurélia BOUTTE – Céline FIORENTINI - Julie RAMBEAUD

Psychologues : Marjorie AMADO – Julie JUSTET– Mickaël O'HARE

Psychomotriciennes : Caroline BERNARD – Laurence BOURGEOIS - Émilie PEZET

Animateurs informatiques : Nicolas SPIRITO – Sébastien CARRERA

Transcription / adaptation : Emmanuel LEGAGNE – Sébastien CARRERA – Gautier CHOMEL – Marie-Hélène SARRAZY – Nicolas SPIRITO

Services annexes

Assistante sociale : Julia GANTÈS

Orthoptiste : Julie RAMBEAUD

Ergothérapeutes : Patrick LELOUP – Lucile DAVID

Animateurs informatiques : Igor LARA – Emmanuel SOUYRIS

Instructrice en locomotion : Lisa BOUYGUES